

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0018919

6884

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0556

Société : RAY

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ADOUANE Bouchaib

Date de naissance :

1/1/1945

Adresse :

Rue Allal Ben Abdellah - Int. Kas (A) - Casablanca

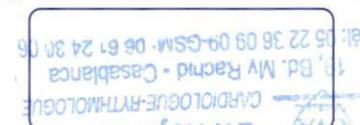
Télé. : 066 1 63 5819

Total des frais engagés : 949,20 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/03/2021

Nom et prénom du malade : Adouane Bouchaib

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Cosmétique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

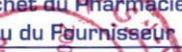
Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/03/2021	Consultation + EG	30000		 Dr. Nabil Gharbi MEDICOLOGUE-PR Rd. M. M. Kettani - Casablanca 06/09/09-GSM 06/21 24 30 16

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Tél: 522 20 85 74	12 03 2021	649.20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Cardiologie Val d'Anfa

**URGENCES
24/24**

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Kardegic 75 mg. sac b 30
P.P.V : 30,70 DH

6 118000 061847

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Kardegic 75 mg. sac b 30
P.P.V : 30,70 DH

6 118000 061847

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V : 30DH70

6 118000 061847

PER...09/2022

30,70x3

- Kardegic H - 1 ()

185,70x3

- crestor 10 - 1 ()

649,20



Dr. Najib GARTI
CARDIOLOGIE - RYTHMOLOGUE

19, Bd. Franklin Roosevelt, Anfa (Rez de chaussée Clinique Val D'anfa) - Casa
Patente N° 35615328 - IF 40713811 - INPE 091066621 - ICE 001584040000063

Tél : 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88

E-mail : garti.naj@hotmail.fr - Site : www.cvarythmologie.com

Dr Najib GARTI

Cardiologue - Rythmologue

Pace Maker

Défibrillateurs

Cryoablation de la Fibrillation
auriculaire

Traitement des troubles du rythme
par Radiofréquence

Echocardiographie Doppler.Couleur
Epreuve d'effort

Holter tensionnel et rythmique

Diplômé de la faculté de médecine
de limoges (France)

Sur Rendez - Vous

Gsm :

Maphar

Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaâ Casablanca

Crestor 10mg cp pell b30

P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

Mr (Mme)

Maphar

Bd Alkimiia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca

Crestor 10mg cp pell b30

P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

1 2



INP 092021096

DR PHARMACE TAZI
2020, Casablanca
1st, 2nd, 3rd floors
22, Rue Tazi
052 20 85 74



Cardiologie Val d'Anfa

Docteur Najib GARTI
CARDIOLOGUE
RYTHMOLOGUE

Membre actif de la société européenne
de Rythmologie

ELECTROCARDIOGRAMME

Nom : ADOUAK

Prénom : BOUCHAIB

Date : 12/03/21

T.A. :

12/17

19, Bd. Franklin Roosevelt, Anfa (Rez de chaussée Clinique Val D'anfa)
Casablanca - Tél : 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88 / GSM : 0661 24 30 06
E-mail : garti.naj@hotmail.fr - Site : www.cvarythmologie.com

ID:12032021

Nom :ADOUANE BOUCHAIB

Sexe:M Date de naissance:

ans

Médicament :

cm

kg

/

mmHg

57 bpm

Antécédents :

10 mm/mV

cm

kg

/

mmHg

Symptômes :
10 mm/mV 25 mm/s Filtre : H50 d 100 Hz

D
B4 Myo Régulé
SAR/SVT
Kallaib GARTI
22-03-06
24-03-06

I
II
III
aVR

aVL

aVF

X1

Y2

V3

V4

V5

V6

12-Mar-2021 AM11:31:02

cm

kg

/

mmHg

57 bpm

ID:12032021

Nom :ADOUANE BOUCHAIB

Sexe:M Date de naissance:

12-Mar-2021 AM11:31:02

cm

kg

/

mmHg

bpm

fréq. ventr.

57

Int. PR

ms

Durée QRS

ms

Int. QT/QTc(E)

ms

Axe P/QRS/T

•

60/ 5/ 75

mV

Amp I RV5/SV1

1.90/ 0.46

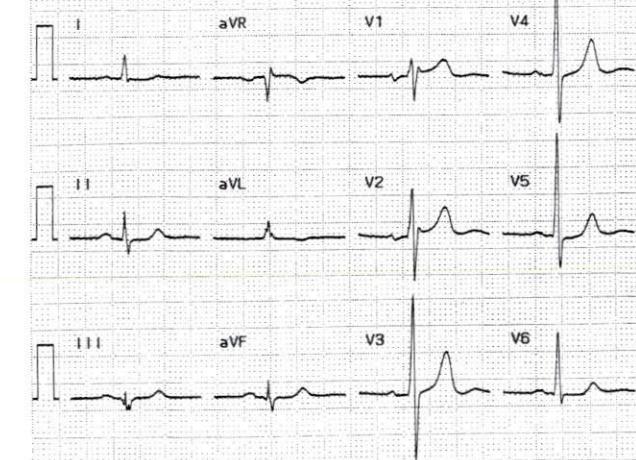
mV

Amp I RV5+SV1

2.36

mV

10 mm/mV 25 mm/s Moyenne



Rapport non confirmé
Revu par :

Examen :Clinique Cardiologique VAL D ANFA

2350K 03-04 04-05 Service :

Examen :Clinique Cardiologique VAL D ANFA